



Reims Handisport  
55 Rue Richelieu  
51100 REIMS  
reimshandisport@hotmail.fr  
06.74.86.74.54

Reims, le 6 septembre 2024

Chers Sportifs,

Pour vous permettre d'adhérer à Reims Handisport pour la saison **2024 /2025**, nous vous indiquons ci-dessous les tarifs inchangés adoptés lors de l'Assemblée Générale du club du 5 juillet 2023.

	Loisir Part fédérale	Loisir Part club	TOTAL Loisir	Compétition Part fédérale	Compétition part club	TOTAL Compétition	Pour chaque activité supplémentaire
Plus de 20 ans	32 €	158 €	190 €	70 €	160 €	230 €	50 €
moins de 20 ans	32 €	118 €	150 €	32 €	158 €	190 €	50 €

La part fédérale est la part de la cotisation que vous versez que nous reversons à la Fédération Française Handisport pour la prise de votre licence et vous couvrir sur les activités.

La part club est la part de votre cotisation qui revient à notre club.

Les activités supplémentaires sont limitées à **un créneau** d'entraînement par semaine.

Les activités auront lieu toute l'année hors jours fériés (sauf compétitions et événements) et hors vacances scolaires de la zone B **du lundi 23 septembre 2024 (lundi 30 septembre pour la natation) au vendredi 27 juin 2025 pour toutes les activités.**

Même si nous essayons de maintenir toutes les activités, certaines pourront être annulées si Coline est partie en déplacement, si une autre activité est proposée à la place ou si Coline a des impératifs. Il en sera de même si le gymnase que nous occupons habituellement est réquisitionné pour une compétition notamment. Les activités seront aussi annulées si des décisions préfectorales ou municipales interdisent ou limitent l'accès aux infrastructures sportives.

Vous serez avertis collectivement par sms ou par mail des annulations d'activités et des périodes de vacances. N'oubliez pas de renseigner votre numéro de téléphone portable ! Le numéro professionnel de **Coline est le 06.74.86.74.54**. Merci de ne pas en abuser.

Afin de réceptionner vos dossiers et vous aider à les compléter, une permanence sera assurée **de 10h à 18h dans nos locaux au 55 rue Richelieu à Reims le jeudi 19 septembre**. Vous pouvez bien sûr toujours nous les faire parvenir par voie postale en amont.

Les **dossiers d'inscription complétés avec les divers documents remplis et signés (pages 3, 4 et 5), le certificat médical original datant de moins de 3 mois, et le paiement de la cotisation annuelle** seront à rendre avant toute venue sur les activités sportives. Si le moindre document venait à manquer, vous serez interdit de pratique !

**Nous vous souhaitons une agréable nouvelle saison 2024 / 2025 .**

**N'hésitez pas à nous suivre et à vous suivre sur les réseaux sociaux (Instagram, LinkedIn et Facebook) pour connaître toute l'actualité de votre club et retrouver les photos des événements !**

**PLANNING 2024 2025 REIMS HANDISPORT**

<b>LUNDI</b>			
Renforcement musculaire	14h00 à 16h00	René Tys	5 impasse Léo Lagrange
Tennis de table	17h00 à 18h30	René Tys	5 impasse Léo Lagrange
<b>MARDI</b>			
Tennis	09h30 à 11h00	Union Rémoise de Tennis	19 rue des Bons malades
Boccia	14h00 à 16h00	René Tys	5 impasse Léo Lagrange
<b>MERCREDI</b>			
Boccia	10h00 à 12h00	René Tys	5 impasse Léo Lagrange
Renforcement musculaire	13h00 à 14h45	René Tys	5 impasse Léo Lagrange
Multisports	15h00 à 16h30	Gymnase Roux	29 Chemin de Charbonniers
Natation groupe 1	18h15 à 19h00	Piscine Louvois	1 Boulevard des Phéniciens
Natation groupe 2	19h00 à 19h45	Piscine Louvois	1 Boulevard des Phéniciens
<b>JEUDI</b>			
Renforcement dynamique	09h45 à 11h00	Siège social	55 rue Richelieu
Sarbacane / Tir laser	11h15 à 12h30	Siège social	55 rue Richelieu
Permanence	12h30 à 13h45	Siège social	55 rue Richelieu
Sortie pédestre	13h45 à 15h30	Siège social	55 rue Richelieu
Cyclisme / sarbacane	15h30 à 17h00	Siège social	55 rue Richelieu
<b> VENDREDI</b>			
Natation (réservé)	09h00 à 10h00	Piscine Thiolettes	83 avenue de l'Europe
Natation	10h00 à 11h00	Piscine Thiolettes	83 avenue de l'Europe
Natation	11h00 à 12h00	Piscine Thiolettes	83 avenue de l'Europe
Renforcement musculaire	14h00 à 16h00	Complexe René Tys	5 impasse Léo Lagrange

**BULLETIN D'INSCRIPTION 2024 2025 REIMS HANDISPORT**  
**Tous les champs sont obligatoires !**

NOM	
PRENOM	
DATE DE NAISSANCE	
NATIONALITE	
ADRESSE	
TELEPHONE	
EMAIL	
TAILLE T SHIRT	
PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE	
HANDICAP	
AUTONOMIE (Besoin d'accompagnateur)	OUI NON
TRAITEMENT MEDICAL	
DROIT À L'IMAGE	OUI NON
JUSTIFICATIF DE PAIEMENT	OUI NON
ACTIVITE 1 CHOISIE (activité / jour / horaire / coût)	
ACTIVITE 2 CHOISIE (activité / jour / horaire / coût)	
ACTIVITE 3 CHOISIE (activité / jour / horaire / coût)	
COÛT TOTAL LICENCE	

# BULLETIN DE PRISE DE LICENCE

● SAISON 2024 - 2025

Handi  
Sport  
FÉDÉRATION FRANÇAISE

## MES INFOS

Nom / Prénom  Sexe :  H  F  
Adresse :   
CP :  Ville :  Pays :   
Nationalité :  Date naissance :   
E-mail :

Adresse e-mail indispensable pour valider la licence  
(IMPORTANT - écrire lisiblement et en MAJUSCULES)

Contrôle d'honorabilité des cadres, dirigeants et officiels - Dispositif du Ministère des Sports :  
Si j'accède à des fonctions d'encadrant, de dirigeant, de juge et/ou arbitre, je dois impérativement transmettre mon identité complète pour permettre à l'état de contrôler l'obligation d'honorabilité au sens de l'article L.212-9 du code du sport. Ces informations seront à compléter lors de la validation individuelle de ma licence.

La personne :  est autonome et responsable dans ses démarches (majeur, mineur émancipé, ...)  
 est sous l'autorité d'un représentant légal (mineur, sous-tutelle, ...)  
 a désigné un représentant pour valider ses informations individuelles (incapacité technique, technologique, ...) - une fiche de procuration est à fournir au club

Si vous avez coché l'une des deux dernières propositions

Nom / Prénom du représentant :   
Adresse mail du représentant : @

## MÉDICAL

Merci de consulter en amont les nouvelles règles relatives aux certificats médicaux et aux questionnaires de santé, rappelées en première page de ce document et dans dans la notice pratique affiliations et licences.

A la lecture des règles, je dois fournir à mon club :

- Certificat d'absence de contre-indication  
 Attestation de réponse au Questionnaire de Santé FFH  
 Aucun document médical

Indice de mobilité :

- Valide     Déficient Visuel     Déficient Auditif  
 Marchant sans aide technique     Marchant avec aide technique  
 Fauteuil roulant manuel (pouvant se déplacer sur quelques mètres)     Fauteuil roulant manuel en permanence  
 Fauteuil roulant électrique (pouvant se déplacer sur quelques mètres)     Fauteuil roulant électrique en permanence

## MES OPTIONS

Dorénavant, votre licence se compose d'une ou plusieurs options souscrites auprès d'un ou plusieurs clubs.

J'ai déjà une option compétition dans un autre club :  OUI  NON  
J'ai déjà une option loisir ou cadre dans un autre club :  OUI  NON



Mon/mes nouveaux choix d'option(s) :

Cochez le ou les types d'options souhaitées et complétez les informations complémentaires

- Compétition - 20 ans = 32€**      Nombre total d'options compétition -20 dans ce club (16€/option sup.) : .....
- Compétition + 20 ans = 70€**      Nombre total d'options compétition +20 dans ce club (35€/option sup.) : .....

Discipline(s) en compétition : .....

- Loisir = 32€**      Nombre total d'options loisir dans ce club (0€/option sup.) : .....

Discipline(s) en loisir : .....

- Cadre = 32€**

Discipline(s) en cadre : .....

Cochez la fonction

- |   |  |   |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Président(e)                             | <input type="checkbox"/> Vice-Président(e)                   | <input type="checkbox"/> Trésorier(e)                                 |
| <input type="checkbox"/> Secrétaire                               | <input type="checkbox"/> Autre dirigeant(e) élu(e)           | <input type="checkbox"/> Encadrant(e) technique bénévole              |
| <input type="checkbox"/> Encadrant(e) technique professionnel(le) | <input type="checkbox"/> Encadrant(e) administratif bénévole | <input type="checkbox"/> Encadrant(e) administratif professionnel(le) |
| <input type="checkbox"/> Médecin                                  | <input type="checkbox"/> Professionnel(le) de santé          | <input type="checkbox"/> Stagiaire                                    |
| <input type="checkbox"/> Juge et/ou officiel d'arbitrage          | <input type="checkbox"/> Classificateur(rice)                | <input type="checkbox"/> Formateur(rice)                              |

Total part fédéral : 32 / 70

Réductions éventuelles (€) : .....

Tarif de l'adhésion au club (€) 318 / 158 / 160

**TOTAL A PAYER (€) 150 / 190 / 230**

## ASSURANCE

- Activité supplémentaire 1    50
- Activité supplémentaire 2    50

**TOTAL LICENCE**

Je soussigné(e) déclare avoir :

- o pris connaissance des notices d'information remises par mon club et relatives aux garanties de base attachées à ma licence, à leur coût, et aux éventuelles activités exclues des garanties d'assurance.
- o pris connaissance du bulletin d'adhésion à l'option complémentaire individuelle accident me permettant de souscrire aux garanties complémentaires proposées, directement auprès de la MAIF.

Garantie de base Individuelle Accident :

- OUI, je souhaite bénéficier de la garantie « Individuelle Accident » comprise dans ma licence FF HANDISPORT.
- NON, je renonce à bénéficier de la garantie « Individuelle Accident » et donc à toute couverture en cas d'accident corporel (coût déduit en cas de renonciation : 0.83 € TTC).

## SIGNATURE

• **Licencié :**

- o Je déclare sur l'honneur que les renseignements ci-dessus sont exacts et certifie mon choix de souscrire à une licence à la FFH. Dans ce cadre, je m'engage à en respecter les statuts et le règlement intérieur.

• **Honorabilité :**

- o J'atteste avoir été informé(e) de la mise en place d'un contrôle d'honorabilité pour toute personne exerçant ou souhaitant exercer une fonction d'éducateur sportif, d'exploitant d'établissement d'APS, ou d'officiel technique au sens des articles L. 212-9 du code du sport. A ce titre, je consens à la transmission des éléments constitutifs de mon identité par la FFH aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité selon les articles D.131-2 et D.131-2-1 du code du sport soit effectué le cas échéant.
- o J'atteste sur l'honneur ne pas avoir fait l'objet de condamnation en référence à l'Article L212-9.

Date :

Signature du licencié ou de son représentant légal :

➤ **Les engagements du club et de l'éducateur**

- Dire bonjour et au revoir aux licenciés
- Respecter, encourager, conseiller les sportifs
- Prévenir les adhérents par oral, sms ou mail en cas d'absence ou de retard
- Faire preuve de sportivité
- Créer un esprit d'équipe et de club
- Apporter un savoir-faire et un savoir être aux sportifs
- Faire respecter les partenaires, les adversaires, les éducateurs...
- Faire respecter les installations intérieures et extérieures
- Ne pas favoriser les sportifs « compétiteurs » au détriment des sportifs « loisir »
- Sanctionner la violence, la tricherie, le comportement agressif, les insultes, la mauvaise tenue
- Représenter son club en compétition en portant les couleurs et l'équipement de son équipe

➤ **Les engagements du licencié**

- Fournir son dossier d'inscription complet avant de se rendre sur l'activité
- Dire bonjour et au revoir aux autres licenciés et aux éducateurs
- S'engager vis-à-vis de son club et de ses adhérents lorsque l'on prend sa licence
- Avertir Coline en cas de retard ou d'absence
- Respecter ses partenaires, ses adversaires, les spectateurs
- Respecter le travail des éducateurs, des bénévoles et des services civiques
- Être maître de soi en toute circonstance, avoir un comportement adapté envers les autres et envers soi-même
- Avoir un esprit d'équipe
- Respecter les points forts et les points faibles de ses partenaires et adversaires
- Respecter les installations intérieures et extérieures et le matériel mis à notre disposition
- Respecter le matériel gracieusement prêté par le club et ne l'utiliser que dans le cadre du club
- Aider à l'installation du matériel, le respecter et le ranger après chaque séance
- Représenter son club en compétition en portant ses couleurs et son équipement
- Gérer ses transports pour se rendre à un point de rendez-vous et gérer ses annulations de transports
- Participer au maximum à la vie sportive du club
- Participer à la vie extra sportive du club

Date	Nom / Prénom	Signature

## FICHE D'INFORMATIONS 2024 2025 REIMS HANDISPORT

### Activité principale et supplémentaire

Pour ceux souhaitant une activité supplémentaire, il n'est possible de la pratiquer qu'une seule fois dans la semaine ! Pour l'activité principale, vous pouvez toujours la pratiquer plusieurs fois par semaine à condition d'avoir l'accord de Coline qui choisit les créneaux appropriés pour chaque sportif.

### Transports

Lorsque les activités seront annulées, vous serez prévenus par SMS, email ou téléphone le plus rapidement possible (n'oubliez pas de renseigner votre numéro de téléphone et votre mail). Coline essaie d'annuler collectivement les transports « Trema » mais c'est à vous, utilisateur de ce service, de faire et de vérifier vos annulations de transports.

Attention : nous ne sommes en aucun cas responsables des transports des sportifs lors de leur venue sur les activités ! Merci de vous signaler lors de votre arrivée auprès des encadrants. À la fin des activités, nous nous autorisons à rester avec les sportifs 10 min, le temps qu'ils prennent leurs transports. Au-delà de ces 10min nous ne sommes plus responsables d'eux.

### Autonomie du sportif et accompagnateur

Malgré toute notre bonne volonté et les moyens humains et matériels que nous nous efforçons de mettre en place pour une pratique sportive la plus épanouie possible, notre club a pour vocation de proposer des cours collectifs. Même si depuis des années nous sollicitons les pouvoirs publics pour avoir un deuxième poste subventionné pour aider Coline en plus des jeunes en service civique et des bénévoles que nous avons un mal fou à recruter, on nous le refuse systématiquement par manque de budget. Les pouvoirs publics ne doivent pas se rendre compte de la complexité d'accueillir autant de sportifs en situation de handicap avec des handicaps et des attentes différentes.

Ainsi, depuis la rentrée 2023, il a été décidé que lors de l'inscription du sportif, son autonomie et son comportement seront évalués en collaboration avec Coline et les éventuels accompagnateurs. Il sera alors défini si un accompagnateur devra être obligatoire pour le sportif sur l'activité choisie. S'il s'avère que l'accompagnement est nécessaire mais que la personne ne peut pas se faire accompagner, et que le club ne peut pas non plus assurer cette charge, nous devons malheureusement refuser l'accès à l'activité pour le sportif. L'évaluation de cette autonomie, mais aussi le comportement du sportif seront effectués tout au long de la saison et Coline se réserve le droit d'interrompre provisoirement ou définitivement l'accès aux activités si l'un ou l'autre n'est plus compatible avec la pratique de l'activité de manière collective en toute quiétude et sécurité.

### Autonomie du sportif provenant d'un établissement spécialisé

Concernant les sportifs venant d'établissements (foyer de vie, Maison d'Accueil Spécialisée, foyer d'hébergement) il a été décidé qu'un accompagnateur devenait obligatoire sur l'activité à partir du deuxième sportif provenant du même établissement. Merci de prendre en compte que nous sommes un club proposant des cours collectifs et que nous n'avons pas vocation à nous substituer à des professionnels de santé et de l'accompagnement pour aider individuellement des sportifs venant à plusieurs d'un établissement.

Date	Nom / Prénom	Signature

**DOCUMENTS A RENDRE POUR INSCRIPTION 2024 2025 REIMS HANDISPORT**

Page 3	Bulletin d'inscription <b>entièrement complété</b>
Pages 4 et 5	Bulletin de prise de licence handisport <b>entièrement complété</b>
Page 6	Charte du Club <b>approuvée et signée</b>
Page 7	Fiche d'information <b>approuvée et signée</b>
Certificat médical	« non contre-indication à la pratique de la (ou des) activité(s) choisie(s) dans le cadre de Reims Handisport » (et en compétition pour les compétiteurs) <b>datant de moins de 3 mois.</b>
Règlement des frais d'inscription	En trois fois maximum : 50% pour le premier versement puis 25% pour les deux restants) Votre règlement peut s'effectuer par <b>chèque</b> (remis en banque entre le 5 et le 10 du mois suivant), en <b>espèces, en passeport Loisir CAF, en Pass'Sport (50€)</b> ou par <b>virement bancaire</b> sur le compte bancaire de notre association ci-contre (en cas de virement bancaire, n'oubliez pas d'annoter la référence de l'opération (ex : licence 24 - 25 DUPONT Martin )

<b>Coordonnées bancaires</b>		<b>Crédit agricole Nord Est – Agence Reims Libergier</b>		
Titulaire du compte : Association Reims Handisport				
RIB	Code Banque	Code Guichet	N° de Compte	Clé RIB
	10206	51164	06160937120	74
IBAN	FR76 1020 6511 6406 1609 3712 074			
Code BIC	AGRIFRRPP802			

**Une fois que tous ces documents seront en notre possession, une étude de votre dossier d'inscription et de demande d'activité sera réalisée.**

**Suite à cette étude faite par nos soins, vous recevrez un sms, un email ou un appel vous informant que votre dossier est complet et que les activités choisies sont bien celles que vous pourrez pratiquer. Sans cette confirmation, l'accès aux activités vous sera refusé !**

**Attention : Coline étant la seule Professeure en activités physiques adaptées du club, elle ne peut pas se dédoubler et doit par conséquent limiter l'accès aux créneaux sportifs en fonction des contraintes matérielles et humaines.**

**Nous vous souhaitons une nouvelle fois une bonne saison sportive !**

Le Président

Simon PARZYBUT



La Professeure en activités physiques adaptées

Coline VASSEUR

